

Énergie

11 Décembre 2009

Le Centre d'analyse stratégique (CAS) fait le «pari éolien»

Pour le Centre d'analyse stratégique, «le contexte actuel de récession économique et d'urgence climatique offre à l'éolien l'opportunité d'un développement de grande ampleur, même si certaines barrières techniques et économiques restent à dépasser. Les critiques sont nombreuses en Europe et semblent s'intensifier dans l'espace français, où la prédominance du nucléaire, énergie non carbonée au coût de production particulièrement compétitif, fragilise l'argumentaire éolien. Qu'en est-il réellement et quels sont les paramètres majeurs dans le coût de l'éolien pour la collectivité? Quelques pays ont parié sur l'énergie du vent : l'examen attentif de leurs politiques publiques permet de souligner certains leviers intéressants.»

Dans son rapport intitulé «Le pari de l'éolien», le CAS propose d'évaluer la rentabilité de l'éolien en fonction de l'évolution possible d'un certain nombre de paramètres (prix des énergies fossiles, amélioration de la technologie, optimisation des potentiels de vent). Il souligne également les faiblesses du tissu industriel français.

Via l'analyse d'exemples étrangers, il propose des leviers incitatifs afin que les mesures proposées par le Grenelle de l'environnement répondent à la fois à l'urgence climatique et à la nécessité d'une croissance plus verte.

Pour le Centre d'analyse stratégique, «le développement éolien en France doit obéir à un triple critère : remplir les engagements fixés par le Grenelle de l'environnement, créer des emplois mais aussi répartir équitablement les risques entre contribuable et investisseur, afin que ce dernier continue à obtenir une rentabilité suffisante et que l'augmentation de la part de l'éolien dans la contribution au service public de l'électricité reste acceptable pour le consommateur. Différents niveaux de déploiement sont à envisager.

Les grands champs, créateurs d'emplois, pourraient être soumis à des appels d'offres. Les champs de taille moyenne continueraient à bénéficier du tarif d'achat existant: la population locale serait invitée à s'associer aux projets.»